

AA344

PERFECTIONNEMENT

2 jours 14 heures

965 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Régler les sinistres incendie des particuliers

Étude de cas : de la gestion au recours

OBJECTIFS

- Analyser les étapes de gestion des sinistres incendie des particuliers compte tenu des garanties en présence et des dommages subis
- Déterminer les responsabilités en cause dans le respect des dispositions légales et utiliser les outils techniques pour aboutir dans la gestion des recours

PROGRAMME

REMARQUE : Formation à jour de la nouvelle convention non automobile sous réserve de mise en œuvre par les instances professionnelles.

24 ÉTUDES DE CAS POUR :

A. ANALYSER LES ÉTAPES DE GESTION D'UN SINISTRE INCENDIE

1. Vérifier l'application de la garantie et des événements assimilés
2. Identifier les biens et les frais couverts par le contrat
3. Procéder à l'évaluation des dommages et au chiffrage de l'indemnité
4. Repérer les obligations contractuelles des parties

B. APPRÉCIER LES RESPONSABILITÉS ET METTRE EN ŒUVRE LES RECOURS

1. Règles juridiques de la responsabilité en fonction de la qualité des parties :
 - expertise
 - obstacles

C. PROCÉDER AU PAIEMENT DE L'INDEMNITÉ

1. Déterminer le bénéficiaire de l'indemnité
2. Repérer les obstacles au paiement de l'indemnité : compensation, créanciers privilégiés, délégation et avis à tiers détenteur

D. APPLIQUER LES CONVENTIONS INTERPROFESSIONNELLES

1. Assurances cumulatives
2. Émergence des recours dans le cadre conventionnel

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation habitation confirmés
- Managers indemnisation multirisque habitation confirmés

PRÉ-REQUIS

Formations Ifpass suivies ou connaissances équivalentes.
AA090 - AA041

POINTS FORTS

Les participants travaillent à partir de 24 études de cas. Ils doivent notamment prendre position sur des cas de faute intentionnelle et de refus d'indemnisation. Les rappels techniques, juridiques et les apports méthodologiques s'effectuent au fur et à mesure de cet entraînement.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance multirisque habitation, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

19 et 20 avril
6 et 7 décembre

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.